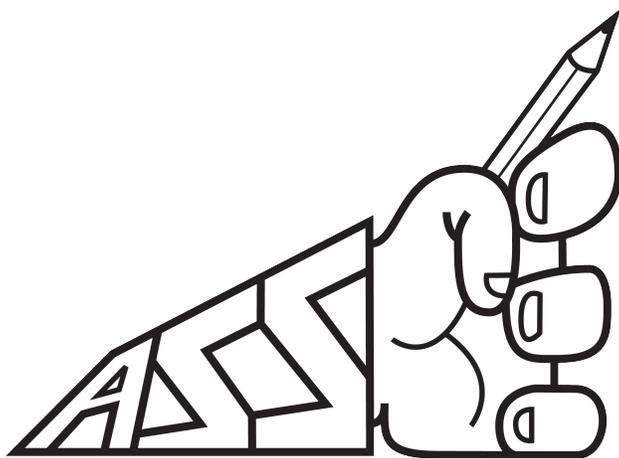


# **Conseil de Coordination**

**de l'Association pour une Solidarité  
Syndicale Étudiante (ASSÉ)**



**Le 11 juillet 2007  
À l'Université de Montréal**

# Ordre du jour

Ordre du jour proposé par le Conseil exécutif :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Suivi des Comités et Conseils

3.0 Femmes

4.0 Matériel d'information

4.1 Syndicalisme de combat

4.2 Affiliations

4.3 Sites Internet

5.0 Plan d'action

5.1 Mobilisations secondaires

5.2 Mobilisations urbaines

5.3 Rentrée

5.4 Actions rotatives

5.5 Déclenchement de la grève

5.6 Forum social québécois

6.0 Administration et finances

7.0 Congrès

8.0 Permanence

9.0 Prochain Conseil de Coordination

10.0 Varia

11.0 Levée

## **Propositions**

### **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

1. Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination l'ordre du jour en page 2.

### **Suivi des Comités et Conseils**

1. Compte tenu de l'absence de Secrétaire Général-e, le Comité à la recherche et aux affaires académiques propose au Conseil de Coordination que chaque Comité et Conseil appelle au début de chaque semaine au bureau de l'ASSÉ pour faire un bilan de ses activités et ses prévisions de la semaine. Qu'un rapport du Conseil exécutif soit conséquemment diffusé sur le forum interne.

### **Matériel d'information**

1. Le Comité à la recherche et aux affaires académiques propose au Conseil de Coordination que le Conseil exécutif évalue les possibilités de traduction du matériel d'information.
2. Le CRAM propose au Conseil de Coordination que l'encadré sur les situations, revendications et mandats locaux soit remplacé par un article sur qu'est-ce qu'une grève générale illimitée dans l'*Ultimatum* de rentrée.
3. Le CRAM propose au Conseil de Coordination que la date de sortie du journal *Ultimatum* soit le 15 août 2007.
4. Le CRAM propose au Conseil de Coordination que le matériel d'information spécifique à la grève générale illimitée, soit le journal, le collant, le tract et l'affiche, soit priorisé.
5. Le CRAM propose au Conseil de Coordination que le slogan « Contre le dégel, pour la gratuité ! » apparaisse sur les collants et affiches de la grève générale illimitée.
6. Considérant le contexte décisif pré-grève dans lequel nous sommes cet été;  
Considérant l'importance de la mobilisation pour que les revendications de l'ASSÉ trouvent écho et fassent reculer le gouvernement dans ses politiques;  
Considérant la présence du Mémoire sur la gratuité scolaire et le temps de travail général alloué à la recherche durant la dernière année;  
Le Comité à la recherche et aux affaires académiques propose au Conseil de Coordination de mettre en dépôt ses mandats concernant la mise à jour du Mémoire sur la gratuité scolaire. Que toute recherche d'envergure serve prioritairement à l'écriture d'un format qui pourra être distribué au grand public considérant le manque de stratégie globale et le manque de financement disponible quant à la distribution du Mémoire sur la gratuité scolaire.
7. Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination que Richard Miron se penche sur la question de l'Aide financière aux études dans le cadre de son contrat de recherches. Plus particulièrement, qu'il se penche sur la proposition de loi-cadre des fédérations étudiantes, sur l'évolution de l'AFE depuis la réforme de 2004 et ses effets et enfin sur la question des plafonds de prêts.

## **Matériel d'information : Sites Internet**

1. Le Comité à la recherche et aux affaires académiques propose au Conseil de Coordination que l'on tente de trouver une personne pour traduire le site « gratuitescolaire.info ».

## **Plan d'action : Mobilisations urbaines**

1. Le Comité à la recherche et aux affaires académiques propose au Conseil de Coordination que le mandat du CRAA concernant la rédaction du matériel d'information sur l'éducation comme investissement individuel soit transformé en matériel pour la mobilisation urbaine.

## **Plan d'action : Rentrée**

1. Le Comité formation propose au Conseil de Coordination que le camp de formation régulier d'automne se déroule, dans la mesure où le Congrès des 1<sup>er</sup> et 2 septembre est en accord, durant la fin de semaine du 21 au 23 septembre 2007.

2. Le Comité formation propose au Conseil de Coordination que l'horaire préliminaire des ateliers pour le camp de formation régulier d'automne soit le suivant :

### Samedi

9h à 12h : Femme et féminisme (voir avec le Comité femmes pour les thématiques plus détaillées)

12h à 13h : Dîner

13h à 15h : ABC de la mobilisation

15 à 17h : Organisation de perturbations économiques et occupation

17h à 18h : Souper

18h-20h : Atelier sur le capitalisme et ses contradictions **ou** Atelier sur la lutte de classes

### Dimanche

8h à 12h : Pour un réinvestissement, pas n'importe comment!

12h à 13h : Dîner

13h à 15h : Organisation locale de la grève

15h à 17h : Histoire de la grève 2005 **ou** Syndicalisme étudiant de combat

17h : Bye bye!

3. Le CRAM propose au Conseil de Coordination que l'organisation des ateliers du prochain camp de formation soit le suivant :

### Samedi

9h à 12h : Pour un réinvestissement, pas n'importe comment! (atelier sur les revendications et bilan de la campagne)

12h à 15h : ABC de la mobilisation

15h à 17h : Syndicalisme étudiant de combat

18h à 20h : Organisation de perturbations économiques et occupation

### Dimanche

8h à 12h : Femme et féminisme (avec aspect sur la revendication des garderies)

13h à 15h : Histoire de la grève 2005

15h à 17h : Organisation locale de la grève

4. Le Comité à la recherche et aux affaires pédagogiques propose au Conseil de Coordination que le

Conseil exécutif évalue la possibilité d'une rencontre nationale ou d'une tournée interne pour une formation des associations étudiantes locales sur les médias, et ce, d'ici la rentrée scolaire.

### **Administration et finances**

**1.** Considérant les finances précaires de l'ASSÉ;

Considérant notre production actuelle en matière d'imprimeries et de photocopies;

Considérant la sécurité qu'un contrat nous apporterait de ce côté;

Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination que l'ASSÉ conclue un contrat de location et d'entretien d'un photocopieur multifonction pour 5 <sup>1/2</sup> ans. Que les options privilégiées soient, dans l'ordre, selon nos informations :

1. Solution de base : iR2020i : 401,96 \$ / trimestre, soit 1 607,84 \$ / année.

ou

2. Solution autonomie : iR3035 : 858,96 \$ / trimestre, soit 3 435,84 \$ / année.

Que l'option d'acheter ledit photocopieur soit envisagée le plus tôt possible.

**2.** Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination qu'une plénière de 15 minutes soit tenue sur :

Considérant les incertitudes quant au maintien de la location des locaux de l'ASSÉ au Centre NDA;  
Considérant les difficultés évidentes qui seront rencontrées pour trouver un nouveau local d'ici la rentrée ou d'ici le 31 décembre 2007;

Considérant qu'un déménagement, précipité ou non, entraînerait inévitablement des conséquences pour l'ASSÉ, qu'elles soient d'ordre organisationnelles ou financières;

Considérant le peu de démarches qui a été faite jusqu'à présent pour trouver un nouveau local;

Considérant que le processus de négociation pour conserver les locaux de l'ASSÉ n'est pas encore entamé et qu'il est actuellement impossible d'en connaître la teneur et les délais;

Que le Conseil de Coordination prenne position sur les locaux de l'ASSÉ afin que les démarches conséquentes soient entreprises dès maintenant.

Que le Conseil de Coordination fixe une date limite, le cas échéant, pour le déménagement.

### **Congrès**

**1.** Le CRAM propose au Conseil de Coordination qu'une plénière de 15 minutes soit ouverte sur la structure et le fonctionnement du Conseil de Coordination durant la grève.

**2.** Le Comité à la recherche et aux affaires académiques propose au Conseil de Coordination que le Conseil de Coordination dépose, au Congrès des 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2007, les avis de motion suivants :

- Au Nouveau code des règles de procédure :

1. À l'Article 27 - Considérations générales, de la section D) Les propositions privilégiées, du Chapitre 3 : Les propositions : Que le caucus non-mixte devienne le point m) et que, conséquemment, on décale l'ordre tel que prévu.

2. À l'Article 15 - Considérations générales, de la section A) Propositions ordinaires, du Chapitre 3 : Les propositions : Ajouter : Article 15.1 : Chaque proposition dûment appuyée peut être présentée

pour un laps de temps restreint (sans proposition privilégiée pour la définir, le praesidium considère qu'il est de 1 minute 30 secondes) par la délégation qui l'a proposée. Cette présentation n'est pas une intervention régulière. Elle vise strictement à éclaircir le Congrès sur les modalités de la proposition afin que les tours de paroles subséquents ne soient pas hors d'ordre. En ce sens, elle n'est pas comptabilisée dans les tours de paroles.

- Aux Statuts et règlements :

1. À l'Article 9 : Composition et définition, du Chapitre 3 Congrès : Que soit ajouté au point 2 : « Une délégation peut faire une rotation (complète de la délégation ou non) par jour de Congrès, en autant qu'elle respecte les autres modalités. » après « La délégation doit être composée d'au moins une femme et aucune délégation ne doit être composée de plus de deux hommes. ».

### **Prochain Conseil de Coordination**

1. Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination que la prochaine réunion ait lieu le samedi 28 juillet 2007, dans la mesure du possible, à St-Eustache.

## **Annexe**

### **Mandats adoptés relatifs au matériel d'information<sup>1</sup>**

#### Conseil de Coordination du 31 mai 2007

1. Que les priorités du Comité à la recherche et aux affaires académiques durant l'été soient la production d'un argumentaire pour contrer la vision de l'éducation comme investissement individuel et la vulgarisation du Mémoire sur la gratuité scolaire.
2. Que les thématiques de la *Revue Ultimatum 2007-2008* portent sur :
  1. Éditorial : Pourquoi une revue sur la grève?
  2. Grève 2005 : Histoire et récupération.
  3. Grèves offensives dans le mouvement étudiant québécois.
  4. Volets internationaux, articles courts sur :
    - La lutte contre le CPE en France.
    - États-Unis : désorganisation syndicale.
    - Lutttes étudiantes en Colombie.
  5. Le front commun de '72.
  6. Les différentes tendances syndicales.
  7. Si possible, s'il manque un article : Les grèves dans le mouvement étudiant québécois.
  8. Lois spéciales.
  9. Retour sur les mouvements sociaux (STM, CPE, Casino, ...)
  10. Moyens d'action.
  11. Conditions étudiantes.

#### Conseil de Coordination du 21 juin 2007

1. Que le journal *Ultimatum* de rentrée porte sur les thématiques suivantes :
  - Éditorial : Analyse du contexte politique.
  - Un article par revendication (incluant la loi C-43).
  - Bilan de ce qui a été fait en prévision de la campagne de grève à l'automne.
  - Analyse théorique du gel/dégel/indexation des frais de scolarité.
  - *Encadrés sur les situations locales (ex. les associations qui ont des mandats de grève).*
  - Analyse de la grève générale de 2005, en centrant sur la récupération des fédérations.
  - Analyse concrète de l'aide financière aux études (régime d'endettement étudiant).
  - Syndicalisme de combat : moyen d'exploiter le rapport de force pour parvenir à nos idéaux.
  - Femmes.
  - L'éducation : un marché lucratif.
2. Que la série gratuité scolaire soit une série de 4 parutions de couleurs différentes de 4 sections chacune au format « journal » (en deux colonnes).
  - Format 8½ x 14 pliée en deux avec une demi-page insérée à l'intérieur.
  - Les sections communes à chaque parution, mais ayant des thèmes différents :

---

<sup>1</sup> Par le Conseil de Coordination depuis le 31 mai 2007.

1. La gratuité scolaire chiffrée (frais de scolarité, endettement étudiant/condition étudiante, 550 millions \$, analyse et statistiques historiques sur le désengagement gouvernemental dans l'éducation).
  2. Études de cas internationales (Allemagne, Suède, Mexique, Irlande (?)).
  3. Définitions de la gratuité scolaire (définition institutionnelle, définition « dans une perspective de gratuité », définition du syndicalisme de combat, salariat étudiant et revenu minimum garanti).
  4. Principe du droit à l'éducation (droit versus privilège, éducation permanente, éducation citoyenne, étudier : un travail social).
- 
3. Que les affiches de la campagne 2007-2008 fassent la promotion de la gratuité scolaire en se basant sur les arguments du Mémoire.
  4. Que soient produits des autocollants et affiches « vers la grève générale illimitée » et que les trois revendications de la campagne y figurent
  5. Que soit produit un tract pour expliquer la campagne (revendications et moyens d'action).